



## Objectifs pédagogiques

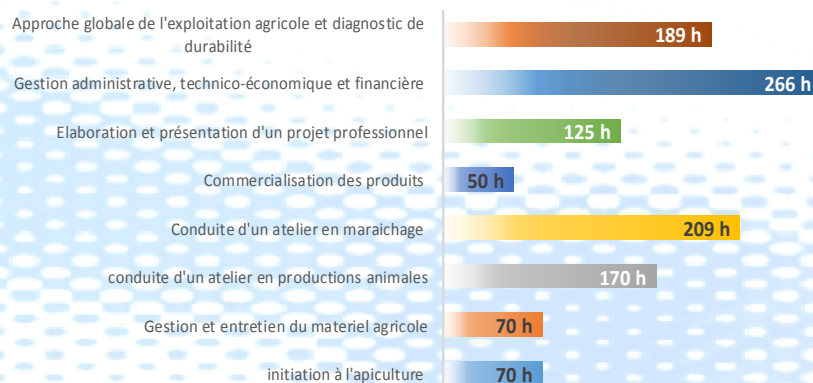
Le BPREA - Agriculture Biologique permet de concrétiser un projet professionnel d'installation en qualité de chef d'exploitation agricole ou de devenir salarié d'une exploitation agricole. La formation permet de maîtriser les techniques de gestion et de production animale et/ou végétale. Elle permet l'acquisition de la capacité professionnelle afin d'obtenir des aides à l'installation (DJA, prêts bonifiés).

## Public

Tout public

## Contenu

- Formation diplômante de niveau IV
- Parcours personnalisable selon vos acquis et votre projet professionnel, accessible par la VAE
- Formation rémunérée selon le statut (demandeur d'emploi ou salarié)
- Dispensée par des formateurs professionnels du secteur et des formateurs du centre. Elle se décline en 7 Capacités (Modules) .
  - C1 : Se situer en tant que Professionnel
  - C2 : Piloter le système de production
  - C3 : Conduire le processus de production dans l'agrosystème
  - C4 : Assurer la gestion technicoéconomique, financière et administrative de l'entreprise
  - C5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise
  - C6 et C7 : S'adapter à des enjeux professionnels particuliers



Contenu à titre indicatif



Contact : Quitterie GUERIN

CFPPA de Loir et Cher  
BP 106 - AREINES - 41106 VENDÔME  
Tél : 02 54 77 69 37  
email : cfppa.vendome@educagri.fr

BPREA  
Agri Bio

## Conditions d'admission

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 (CAPA, CAP, BEP) ou avoir suivi une seconde générale
- Satisfaire à l'analyse du dossier d'admission et à l'entretien de motivation
- Avoir 1 an d'expérience dans le domaine agricole ou 3 ans d'expérience dans d'autres domaines
- Demandeurs d'emploi : faire valider votre projet professionnel par Pôle Emploi, Mission locale, Cap Emploi ou autres structures d'orientation
- Salariés : formation éligible au Compte Personnel de Formation (CPF) - Congé Individuel de Formation (CIF) - plan de formation de l'entreprise - contrat de professionnalisation - Nous contacter
- Autres profils : possibilité de suivre la formation par apprentissage - Nous contacter

## Recrutement

- Pré-sélection sur dossier de candidature et entretien de motivation

## Modalités de validation

- Validation de toutes les Unités Capitalisables en cours de formation
- Réalisation écrite de dossiers thématiques et soutenance orale devant un jury de professionnels

L

- **LA seule formation** à orientation **Agriculture Biologique** en Région Centre Val de Loire
- Un **réseau local** d'entreprises en Agriculture Biologique
- Des formateurs et intervenants du **milieu professionnel**
- **Un parcours individualisé** associé à des stages de perfectionnement des pratiques agricoles

## Durée & Lieu

Centre	960 heures	28 semaines	CFPPA de Loir et Cher à VENDÔME –AREINES Site du lycée agricole de Loir et Cher
Entreprise	350 heures	10 semaines	
Formation du 10 septembre 2018 au 14 juin 2019			

Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre – Val de Loire et par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Social Européen - Initiative pour l'Emploi des Jeunes (FSE-IEJ)



L'Europe en région Centre-Val de Loire, une chance pour tous.